

Mamirolle

Actus

N°51 - Juil./Août/Sept. 2019

Groupe scolaire Gilbert Brenet

En hommage à M. Gilbert Brenet, maire de Mamirolle de 1965 à 2001 puis maire honoraire en 2001, le groupe scolaire primaire et maternelle du SIVOS de Mamirolle, Le Gratteris et La Chevillotte, a été baptisé du nom de son constructeur : Gilbert Brenet, le 28 juin dernier, juste à l'ouverture de la kermesse de l'école.



A cette occasion, deux plaques avec son nom et sa qualité ont été dévoilées, conjointement par les trois maires du SIVOS : Mrs Huot, Lindecker et Savonnet et

par les membres de la famille Brenet et Compte devant une assemblée constituée des membres actuels et passés des conseils municipaux de Mamirolle, des enseignantes et Atsem et de la famille Brenet, enfants, conjoints, petits et arrière-petits enfants.



Ensuite, avant le vin d'hon-



neur offert par la Commune dans l'enceinte du centre commercial, Daniel Huot a évoqué la genèse de la construction du Groupe Scolaire finalisée en 1982, pour un coût de 2 250 000 F et de son extension en 1988 pour 630 000 F et a rappelé que Gilbert Brenet était un grand bâtisseur

et un visionnaire doublé

Les municipales

GS Gilbert Brenet
Conseil municipal du 11/06/19
Conseil municipal du 11/07/19
Passage en CU
Notre planète a soif
Bon pour la santé et la nature
Forum des associations
Info radar
Simplifiez le paiement des impôts

Les associations

Voyage en Bourgogne...
Atelier d'écriture
L'heure de la rentrée à la bibli
Livres dans la boucle à la bibli
Reprise de diverses activités...
Jardin'âge intergénérationnel
Succès de la Mamiroulette

Les entreprises

Les rendez-vous du SDIS



d'un bon gestionnaire.

Puis son fils, Michel Brenet, a remercié Daniel Huot, le conseil municipal actuel et le SIVOS pour l'honneur qui est rendu à son père par le baptême du Groupe Scolaire à son nom et qui perpétuera son souvenir.

Ensuite, il a souligné que grâce aux nombreux aménagements et constructions de l'ère «Brenet» 36 ans de mandat : l'éclairage public, le réseau d'eau et d'incendie, les égouts et la station d'épuration, le stade de football, les terrains de tennis, de boules, le gymnase, la salle des fêtes, la nouvelle mairie, la zone industrielle du Clousey, les lotissements communaux, le groupe scolaire, Mamirolle, qui est passé de 500 à 1700 habitants, est devenu un village où il fait bon vivre.

Michel Brenet s'est demandé ce qu'auraient pensé ses parents de cet honneur et selon lui :

Sa mère aurait été contente car l'enseignement a été toute sa vie ; institutrice, elle a fini sa carrière à Mamirolle.

Son père, aussi, aurait été content pour trois raisons :

1. Il était particulièrement fier d'avoir fait réaliser le groupe scolaire, élément attractif pour l'accueil de nouvelles familles au village.
2. En raison de son adolescence, c'est grâce à ses capacités et à son instituteur qu'il a pu obtenir une bourse et poursuivre ses études et devenir ingénieur agronome.
3. La troisième raison vient de son parcours professionnel dans l'enseignement agricole : professeur d'agriculture, il est nommé en 1945 à l'ENIL de Mamirolle, puis en prend la direction en 1954. En 1967, il dirige deux ENIL Mamirolle et Poligny. Puis il devient inspecteur pédagogique de l'enseignement laitier au niveau national et pour finir dans l'inspection générale de l'enseignement agro-alimentaire (lait, vin, viande et microbiologie) au niveau national.

La pédagogie et l'éducation étaient à ses yeux des domaines fondamentaux. Aussi, avoir le groupe scolaire qui porte son nom, c'est «signaler aux jeunes générations en exemple, un parcours de vie qui peut être pour eux une source de réflexions et d'inspiration».

Conseil Municipal du 11/06/2019

Budget communal : vote des subventions aux associations

Le Conseil Municipal décide de fixer le montant des subventions aux associations selon le tableau ci-dessous :

Article 6574	Budget 2019
Anciens combattants	180 €
Association des retraités de Mamirolle	500 €
Comité d'animation	1500 €
AFR	2300 €
AFR de Mamirolle Bibliothèque	2500 €
Rézosaône	73 €
Fédération Amis des Maisons de Retraite	100 €
Foyer socio-éducatif du collège de Saône	616 €
Association Sportive Saône Mamirolle	1800 €
Karaté Club de Mamirolle	250 €
Association Sportive La Mancine	1750 €
Entente Saône Mamirolle Handball	2300 €
Thai Boxing Club	180 €

Une subvention exceptionnelle est accordée à l'Association des Anciens Combattants pour l'achat d'un drapeau d'un coût de 1000 €.

Le total des subventions s'élèvent à 15 049€.

FRANCAS : point sur l'ouverture des mercredis

L'association Les FRANCAS du Doubs a établi le 2ème bilan financier et de fréquentation du CLSH le mercredi matin, sur la période de janvier à avril 2019.

Compte tenu de la distribution, par les FRANCAS, de nouvelles plaquettes d'information concernant les activités du mercredi, le Maire souhaite pouvoir observer l'évolution de la fréquentation du centre de loisirs le mercredi à la rentrée de septembre 2019 avant de statuer définitivement sur le maintien ou non de l'ouverture du CLSH le mercredi matin.

En conséquence, les membres du Conseil Municipal décident de conserver l'ouverture du CLSH le mercredi matin avec proposition de repas le midi jusqu'au 31 décembre 2019 et de réexaminer cette question en fin d'année 2019.

FRANCAS : modification des tarifs d'accueil du mercredi

Les membres du Conseil Municipal approuvent les tarifs susmentionnés qui seront appliqués à compter du 2 septembre 2019 par les Francas du Doubs le mercredi matin pour les enfants scolarisés à Mamirolle mais également pour les enfants extérieurs, non scolarisés à Mamirolle.

Tranches du quotient familial	Enfants scolarisés à Mamirolle		Enfants extérieurs, non scolarisés à Mamirolle	
	1/2 journée sans repas	1/2 journée avec repas	1/2 journée sans repas	1/2 journée avec repas
De 0 à 800	4.45 €	8.33 €	Tarif unique: 12 €	Tarif unique: 18 €
De 801 à 1000	6.17 €	10.04 €		
De 1001 à 1200	6.50 €	10.37 €		
De 1201 à 1400	6.83 €	10.71 €		
> 1400	6.96 €	10.85 €		

FRANCAS du Doubs : modification des différents tarifs des activités péri et extra-scolaires pour la rentrée de septembre 2019

Sur proposition des membres de la commission des finances, les membres du conseil municipal augmentent les tarifs appliqués par les FRANCAS du Doubs dans le cadre des activités péri et extra scolaires à compter du 2 septembre 2019 comme suit :

Tranches du quotient familial	Périscolaire matin et soir	Restauration scolaire	Vacances scolaires avec repas	Vacances scolaires sans repas
QF de 0 à 800	1.37 €	4.73 €	8.66 €	5.83 €
QF de 801 à 1000	1.89 €	5.77 €	12.88 €	9.51 €
QF de 1001 à 1200	2.01 €	6.27 €	13.58 €	10.07 €
QF de 1201 à 1400	2.12 €	6.61 €	13.90 €	10.44 €
QF > 1400	2.16 €	6.74 €	14.18 €	10.65 €

Vente de bois à des particuliers

Les travaux d'entretien des espaces verts communaux réalisés en début d'année 2019 aux abords de l'atelier communal ont permis à la commune de disposer de plusieurs stères de bois.

Les membres du CCAS proposent de vendre ce bois par lot de 5 stères maximum au prix de 50 € le stère, aux administrés de la commune qui en ont fait la demande et qui satisfont à l'ensemble des critères d'attribution, notamment de ressources, prédéfinis par les membres du CCAS.

Ainsi une liste des personnes bénéficiaires a été établie au regard des pièces justificatives qu'elles ont produites lors de leur demande de bois de chauffage.

Les membres du Conseil Municipal :

- décident de vendre le bois issu de l'entretien 2019 des espaces verts communaux, par lot de 5 stères maximum, au prix de 50 € le stère selon qu'il s'agit, pour les bénéficiaires, d'un mode de chauffage principal ou d'un mode de chauffage complémentaire,
- décident de réserver ce bois aux personnes répondant

aux critères d'attribution définis par le CCAS,

- acceptent de renouveler l'aide de 30 €/stère octroyée par le CCAS à chaque bénéficiaire.

Conseil Municipal du 11/07/2019

Modification des tarifs de location de la salle des fêtes et de la salle annexe le WE.

Compte tenu des difficultés rencontrées lors des locations des salles des fêtes, le conseil municipal supprime les locations possibles sur une journée le week-end et diminue, par voie de conséquence, le tarif de location des salles le week-end. Cette mesure vise à inciter les personnes à louer les salles des fêtes le week-end entier. De nouveaux tarifs s'appliquent à compter du 1^{er} septembre 2019, pour les contrats signés à cette date. Les particuliers et les associations ayant réservé les salles et dont les contrats de location ont été adressés en mairie avant cette date bénéficient de l'ancien tarif de location.

Nouveaux tarifs pour le premier cercle (Habitants et associations de Mamirole, Le Gratteris, La Chevillotte) :

Salle des fêtes - 1^{er} cercle

		Tarif été	Chauffage
Avec cuisine	Demi-journée : 08h00-12h00 14h00-18h00	194 €	56 €
	Journée (du lundi au vendredi)	300 €	95 €
	Week-end	320 €	148 €
Sans cuisine	Demi-journée : 08h00-12h00 14h00-18h00	135 €	56 €
	Journée (du lundi au vendredi)	245 €	95 €
	Week-end	280 €	148 €
Location du vendredi (si cumul avec une location le week- end)	Dès 14h00	30 €	
	Dès 08h00	60 €	

Salle annexe - 1^{er} cercle

		Tarif été	Chauffage
Avec cuisine	Demi-journée : 08h00-12h00 14h00-18h00	95 €	32 €
	Journée (du lundi au vendredi)	150 €	48 €
	Week-end	165 €	72 €
Sans cuisine	Demi-journée : 08h00-12h00 14h00-18h00	68 €	32 €
	Journée (du lundi au vendredi)	124 €	48 €
	Week-end	140 €	72 €

		Tarif été	Chauffage
Location du vendredi (si cumul avec une location le week- end)	Dès 14h00	30 €	Pas de location possible le ven- dredi sauf durant les vacances scolaires
	Dès 08h00	Pas de location journée	

Nouveaux tarifs pour le deuxième cercle (Habitants et associations des autres communes du syndicat du plateau : Gennes, Montfaucon, Morre, La Vèze, Fontain, Arguel, Nancray, Saône).

Salle des fêtes - 2^{ème} cercle

		Tarif été	Chauffage
Avec cuisine	Demi-journée : 08h00-12h00 14h00-18h00	296 €	56 €
	Journée (du lundi au vendredi)	488 €	95 €
	Week-end	600 €	148 €
Sans cuisine	Demi-journée : 08h00-12h00 14h00-18h00	235 €	56 €
	Journée (du lundi au vendredi)	395 €	95 €
	Week-end	480 €	148 €
	Location du vendredi (si cumul avec une location le week- end)	Dès 14h00	35 €
	Dès 08h00	70 €	

Salle annexe - 2^{ème} cercle

		Tarif été	Chauffage
Avec cuisine	Demi-journée : 08h00-12h00 14h00-18h00	114 €	32 €
	Journée (du lundi au vendredi)	184 €	48 €
	Week-end	190 €	72 €
Sans cuisine	Demi-journée : 08h00-12h00 14h00-18h00	83 €	32 €
	Journée (du lundi au vendredi)	154 €	48 €
	Week-end	160 €	72 €
	Location du vendredi (si cumul avec une location le week- end)	Pas de location possible le vendredi	

Opération d'ordre: amortissement de l'aide à l'accession à la propriété : M. DIGUE Kévin et Mme BARBEROT Marjorie

Par délibération n°2018-59, le Conseil Municipal a décidé d'accorder à M. DIGUE Kevin et Mme BARBEROT Marjorie, pour le financement de la construction d'une maison individuelle au lotissement «La Vye de Gennes», une aide à l'accession à la propriété sous la forme d'une subvention d'un montant de 1000 euros. La subvention a été versée le 18 juillet 2018 auprès de Me MARCONOT Jean-Marie. Le conseil municipal décide d'amortir la subvention en une seule fois sur l'exercice 2019.

Suppression d'un poste d'adjoint technique territorial et création d'un poste d'adjoint technique territorial principal de 2^{ème} classe.

Il appartient à l'assemblée délibérante de fixer l'effectif des emplois nécessaires au fonctionnement des services. L'avancement de grade est la promotion d'un fonctionnaire à un grade supérieur d'un même cadre d'emploi. Chaque année, il est procédé à l'examen des tableaux annuels d'avancement de grade. Considérant qu'un agent remplit toutes les conditions statutaires requises pour être promu au grade supérieur, il convient de créer un poste d'adjoint technique territorial principal de 2^{ème} classe.

Le Conseil Municipal décide de supprimer un poste d'adjoint technique territorial et de créer un poste d'adjoint technique territorial principal de 2^{ème} classe à compter du 1^{er} octobre 2019 sous réserve de l'avis favorable des membres de la commission administrative paritaire, catégorie C.

Urbanisme

Décision de PC

- EHPAD Alexis Marquiset, 40 rue de la Gare, construction d'une chaufferie bois, accordé le 03/06/2019,
- M. DELAGRANGE Nicolas, 7 rue des Quatre Vents, construction d'un pavillon de plain-pied avec 2 logements, accordé le 24/05/2019,
- M. DELAGRANGE Nicolas, 7 rue des Quatre Vents, construction d'un pavillon de plain-pied sur 2 niveaux de 116,20 m², accordé le 28/05/2019,
- M. FERREIRA Cédric et Mme LALLEMENT Laura, 17 Bis rue des Oiseaux, construction d'une maison individuelle d'habitation de 135 m² et d'un garage de 78 m², accordé le 04/06/2019.

Dépôt de PC

- Mme Agnès DUQUET, rue de l'église, construction d'une maison individuelle d'habitation de 134,11 m² et d'un abri voiture,
- M. VIEILLE Alain et M. VIEILLE Bernard, 5 rue des Noyers et 2 rue Guillaume PAUTHIER, construction de 2 garages : un par logement et extension de terrasse,
- SA CARRE EST, Grande Rue, construction de 2 villas regroupant 4 logements en R+1 avec garages en surface.

Décision de DP

- M. VERNIER Marcel, rue du Moulin, démolition de la façade d'une remise côté rue, création de 4 ouvertures et remplacement de la porte existante par une porte en fer coulissante, accordé le 14/06/2019,
- M. BERGEZ Philippe, rue des Quatre Vents, division de la parcelle cadastrée section AK n° 35 par le détachement d'un lot à bâtir, accordé le 20/06/2019,
- M. VERNEREY Roch, 6 rue du Blochier, installation d'une fenêtre de toit et création d'une chambre, accordé le 20/06/2019,
- M. COULET Didier, 6 rue de Baume, construction d'une véranda sur terrasse existante, transformation d'une fenêtre en porte fenêtre, accordé le 25/06/2019,
- M. DESCOURVIERES Jean-Pascal, 42 rue de la Gare, pose de 2 fenêtres de toit côté sud-ouest, accordé le 26/06/2019,
- M. SAURET François, 48 rue du Stade, remplacement d'une haie de thuyas par une clôture en panneaux aluminium à claire-voie, accordé le 04/07/2019,
- M. MESSARA Aghilas, 34 Grande Rue, transformation d'une fenêtre en porte avec garde-corps de 1.10 mètres, accordé le 14/05/2019,
- M. BALANCHE Benoît, 46 rue de la Gare, rénovation partielle de la toiture principale, remplacement des menuiseries extérieures, accordé le 24/05/2019,
- M. VOUILLOT Eric, 19 rue du Cordier, agrandissement d'une terrasse existante, création d'une rampe, création d'un mur en bordure de voirie, accordé le 06/06/2019.

Dépôt de DP

- M. PAGNOT Claude, 39 rue du Stade, construction d'un abri de jardin de 9 m² et d'un mur,
- M. BOURGEOIS Jean-Paul, 39 B rue de la Gare, pose de 34 m² de modules photovoltaïques sur toiture,
- Mme POURCELOT Laura, 6 bis rue de la Vierge, création de 2 ouvertures, pose d'une fenêtre de toit et rénovation du toit,
- M. et Mme REDOUTEY Sylviane et Jean-Claude, 9 rue des Noyers, remplacement d'une haie de thuyas par la pose d'une clôture gris anthracite,
- M. CHARVOZ Christophe, 6 rue de Vesson, isolation des murs par l'extérieur.

Etat civil

Naissance

- Le 01/06/2019, DI MARTINO Milane,
- Le 02/06/2019, GIRARD Lilian,
- Le 29/06/2019, FOURNERET Cecilia.

Décès

- Le 01/05/2019, Elena LOCATELLI, née en 1922,
- Le 12/05/2019, Denise DESCOURVIERES, née en 1923,
- Le 18/06/2019, Albert BOUÉ, né en 1930,
- Le 24/06/2019, Lucienne SAUCE, née en 1922,
- Le 23/07/2019, Chantal GUÉRIN, née en 1956.

La CAGB devient Grand Besançon Métropole

Le 1er juillet 2019, l'ECPI, Communauté d'Agglomération du Grand Besançon (CAGB) est passée en Communauté Urbaine (CU).

Aujourd'hui la totalité des communes de la France métropolitaine font partie d'un Etablissement Public de Coopération Intercommunale ou EPCI.

Le territoire est structuré, au 1er janvier 2019 en :

- **22 Métropoles** si plus de 400 000 habitants.
- **13 Communautés Urbaines** si plus de 250 000 habitants.
- **223 Communautés d'Agglomération** si plus de 50 000 habitants et si la communauté compte une ville centre de plus de 15 000 habitants.
- **1001 Communautés de Communes.**

Toutes ces structures doivent regrouper plusieurs communes d'un seul tenant et sans enclave. Pour chacune des structures, il y a des compétences qui sont obligatoires.

La Communauté d'Agglomération du Grand Besançon qui comptait 200 000 habitants au 01/01/2017, n'avait pas la taille suffisante pour prétendre à la création d'une Communauté Urbaine.

Avec la mise en place des Grandes Régions en septembre 2016 et la loi Nouvelle Organisation Territoriale de la République d'août 2015 (loi NOTRe), une possibilité de dérogation du nombre d'habitants, inférieur à 250 000, pour les anciennes capitales régionales, siège de préfecture, de se transformer en Communauté Urbaine était ouverte. C'était le cas de Besançon, et, cette faculté, issue d'un amendement, était possible jusqu'en 2020.

Le Grand Besançon a connu un cycle d'évolution important à compter de 2017 qui va conduire à la création de la Communauté Urbaine. Ce cycle concerne à la fois l'élargissement de son territoire et la prise des compétences obligatoires pour être une Communauté Urbaine.

Les dates clés de cette transformation sont indiquées ci-dessous :

1er Janvier 2017

Élargissement du périmètre à 15 nouvelles communes suite à la loi NOTRe qui favorise l'élargissement du périmètre des intercommunalités : Communes du Val Saint Vitois et de la Dame Blanche).

Et il y a prise de la compétence «Politique locale du commerce et promotion du tourisme».

27 Mars 2017

Prise de la compétence PLUi obligatoire pour une CU

1er Janvier 2018

Transfert des compétences obligatoires pour une CU : eau, assainissement, gestion des eaux pluviales et Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations (GEMAPI).

15 Février 2018

Mise en place d'une nouvelle charte de gouvernance qui permet aux communes d'être des acteurs incontournables suite aux transferts de compétences.

29 Juin 2019

Adoption du projet de territoire « Action Grand Besançon ».

1er Janvier 2019

Transfert des compétences obligatoires pour une CU : voirie et stationnement, réseau de chaleur, fourniture d'énergie, éclairage public.

28 Février 2019

Les élus du Conseil Communautaire se prononcent pour un passage en Communauté Urbaine.

1er Juillet 2019

Après délibération des communes à la majorité qualifiée, et, par arrêté préfectoral, la Communauté d'Agglomération du Grand Besançon, respectant tous les critères, devient officiellement une Communauté Urbaine.

La Communauté Urbaine a besoin d'une nouvelle identité, ce sera **Grand Besançon Métropole** et d'une nouvelle marque du territoire pour le faire rayonner sera « **Besançon Boosteur de Bonheur** ».



Ce passage en Communauté Urbaine permet de rejoindre le cercle restreint des 35 territoires les plus importants de France. L'attractivité de notre territoire est renforcée. Des domaines importants comme l'économie, les transports, la santé, l'enseignement supérieur, la recherche seront confortés. Notre commune a un destin commun avec son territoire.

Nous agissons pour que la prospérité soit au rendez-vous et au bénéfice de toute la population.

Daniel Huot

Maire de Mamirolle

Notre planète a soif !

La France n'est pas à l'abri, ce qui se passe à l'échelle planétaire se vérifie en France. Certaines zones sont insuffisamment arrosées contrairement à d'autres. 80% des départements français de métropole sont en 2018-2019 en restriction d'eau !

En outre-mer, à Mayotte, 101^{ème} département français, 15% des habitants n'ont pas d'eau à domicile. Autre département français, en Guyane, 42% de la population n'a pas accès à un service d'assainissement adéquat...

D'après Pascal Maugis, chercheur en sciences du climat et de l'environnement : « *chaque territoire doit composer avec ses ressources en renonçant à certains usages... Par exemple, le bras de levier que représente l'alimentation carnée est énorme. Nous devons irriguer moins de plantes servant à nourrir les animaux d'élevage destinés à notre consommation...* ».

Pour obtenir une baguette de pain de 250 g, il a fallu utiliser 80 litres d'eau et pour un bol de riz, 340 litres !

Pour 100 kg de viande de bœuf, on a utilisé 1 409 000 litres d'eau (oui c'est bien cela 1 409 m³) ! Le coût en eau de notre steak de 100 g est de 1 409 litres !

Bon pour la santé et la nature

La fondation de coopération scientifique EAT et la revue médicale The Lancet ont planché pendant trois ans sur le régime alimentaire idéal qui permettrait à la fois de nourrir 10 milliards de terriens et de préserver l'environnement.

Conclusions

- Il faudrait doubler la consommation mondiale de fruits, de légumes et de légumineuses
- Réduire de plus de 50% la consommation de viande rouge dans les pays développés.
- Réduire d'autant la consommation de sucres ajoutés.

Forum des Associations

Forum des Associations

Présentation des différentes associations sportives et culturelles présentes sur la Commune, pour les enfants et les adultes.

Vin d'honneur offert par la Commune



7
sept.
2019
de 10 h à 12 h
Salle des fêtes de
Mamirolle

Comme chaque année, la Commune organise le forum des différentes associations présentes sur Mamirolle qui vous feront connaître leurs activités pour enfants et adultes et prendront les inscriptions pour l'année à venir.

Il se tiendra à la salle des fêtes de Mamirolle, le

7 septembre 2019
de 10 h à 12 h

et se clôturera avec le

verre de l'amitié offert par la Commune.

SIMPLIFIEZ LE PAIEMENT DE VOS IMPÔTS !

1. Le paiement dématérialisé des impôts locaux devient progressivement obligatoire

En 2019, vous êtes concernés si le montant de votre impôt est supérieur à 300 €.

3 solutions de paiement s'offrent à vous

- Le paiement direct en ligne sur le site impots.gouv.fr, formule rapide et sans engagement ;
- le prélèvement automatique à l'échéance ;
- ou le prélèvement mensuel.

N'attendez plus : optez pour des solutions de paiement **simples, pratiques et sécurisées**.

2. Des modalités de paiement particulières pour s'acquitter du solde des impôts sur le revenu 2018

Si à la suite de la première année de mise en œuvre du prélèvement à la source, il vous reste un solde à payer au titre de l'impôt sur les revenus perçus en 2018 vous devez **régler en une seule fois par paiement en ligne ou si vous recevez un avis papier avec le TIP correspondant**.

Attention : sans démarche de votre part aucun prélèvement automatique ne sera effectué pour le paiement de ce solde.

Une question ? **L'administration fiscale reste votre interlocuteur unique**. Vous pouvez :

- appeler le 0809 401 401 (Service gratuit + prix appel) ;
- consultez le site : www.prelevementalasource.gouv.fr ;
- envoyez un message à partir de votre espace Particulier sur www.impots.gouv.fr.

3. La poursuite de la réforme nationale de la taxe d'habitation sur les résidences principales

En 2019, le montant de la taxe d'habitation des usagers bénéficiaires de la réforme baisse de 65 %. En 2020, ces usagers ne paieront plus la taxe d'habitation.

Les contribuables mensualisés qui bénéficient de la réforme devront effectuer eux-mêmes la modulation à la baisse de leurs mensualités dans leur espace particulier ou en contactant leur centre de prélèvement service par téléphone au 0810 012 010 ou par messagerie sécurisée sur impots.gouv.fr.

Un simulateur est à disposition sur www.impots.gouv.fr. Il permettra au usager de vérifier s'ils sont éligibles ou non à la réforme.

Attention : la contribution à l'audiovisuel public n'est pas concernée par la réforme.

1ère Mamiroulette : un vrai succès !

La 1ère édition de la Mamiroulette s'est déroulée le dimanche 16 juin à proximité du gymnase de Mamirolle. C'est à 14h00, sous un soleil radieux, que les premiers concurrents se sont affrontés sur un circuit de 560 m fermé à la circulation et sécurisé.



Les courses en ligne, de Choupinoux (à partir de 5 ans) jusqu'à Vétérans, puis les relais enfant-parent se sont succédé. 14 courses se sont enchaînées sur un rythme effréné de 14h00 à 17h00 regroupant 116 concurrents au total.



Un public nombreux et passionné est venu encourager et applaudir petits et grands donnant à ce nouvel événement une ambiance ludique et familiale. Tout au long de la journée, les courses ont été filmées par un drone et retransmises en direct sur un écran puis en différé. Ceux qui ne couraient pas pouvaient se divertir avec des jeux mis à disposition gracieusement par Familles Rurales ou se rafraîchir et manger à la buvette du comité d'animation.

Les trois premiers dans chaque catégorie ont été récompensés et un tirage au sort à partir des numéros de dossards a permis à plusieurs concurrents de remporter de nombreux beaux lots comme une trottinette, un baptême de l'air....

Nous profitons de cette occasion pour remercier l'ensemble des bénévoles sans qui cette manifestation n'aurait pas pu avoir lieu, mais aussi le comité d'animation, Familles Rurales, la mairie de Mamirolle et ses services techniques. Merci à tous !

Devant un tel succès, nous ne pouvions pas envisager de ne pas réaliser une 2ème édition. Nous y travaillons d'ores et déjà et la date sera connue dès le mois de septembre. Certains de nos partenaires (Intersport et Photocoptère) se sont déjà spontanément proposés de nous soutenir pour cette 2ème édition.

Les organisateurs

Anciens combattants et retraités en voyage en Bourgogne

La sortie annuelle des Anciens Combattants et membres du Club des Retraités (Mamirolle, Le Gratteris, La Chevillotte) a eu lieu le mercredi 05 Juin, sous la responsabilité de Gabriel Tholomier, Président.



Dès l'aube, 56 personnes se sont retrouvées, ravies, pour prendre la direction de la Côte d'Or, à

Nuit Saint-Georges.

La découverte de l'univers du cassis par la visite interactive du Cassisium sur la culture et son histoire à travers les siècles a suscité l'intérêt des participants. Puis, profiter d'une dégustation de la crème de cassis et autres boissons a mis en éveil plus d'une papille.



Ensuite direction Saint Jean de Losne pour un déjeuner-croisière sur la Saône.



L'après-midi était réservée à la visite guidée des Grottes de Bèze. Cette grotte aménagée se visite à pied et en barque. Ce réseau karstique s'est développé dans les roches calcaires. La rivière souterraine est alimentée par les pertes d'une partie de la Tille, de la Venelle et des eaux de pluie.

Une journée très enrichissante par les sites découverts et sous le signe de la convivialité, la bonne humeur avec, en prime, un soleil radieux.

Gabriel Tholomier, Président

Atelier d'écriture, ça marche !

Pari réussi pour l'Atelier d'Écriture de la Bibliothèque, qui a réuni une dizaine de personnes pour une activité ludique, sympathique, créative, imaginative, drôle, riche en émotions et en apprentissages.

Le groupe constitué s'est apprivoisé en toute bienveillance et souhaite prolonger l'expérience de ce partage autour de la langue et nous proposons de nous retrouver le dernier samedi des mois pairs dès la rentrée (1ère séance le 26 octobre, donc).

Si vous souhaitez vous aussi tenter l'expérience du partage autour de la langue, un nouveau groupe sera constitué, qui se réunirait le dernier samedi des mois impairs (1ère séance le 28 septembre). Mini 5 personnes, maxi 10. N'hésitez pas à vous renseigner à la bibli, au forum des associations et à vous inscrire à la Bibliothèque !

Dominique Dereux

L'heure de la rentrée a sonné !

Votre bibliothèque municipale « Ma Bulle » vous accueille :

le mercredi de 10h30 à 12h00,
le vendredi de 16h30 à 18h00
et le samedi de 10h30 à 12h00.



Vous y trouverez : des romans et des policiers pour adultes, des BD et des documentaires pour adultes et jeunesse, des romans et des albums jeunesse, des DVD et des CD pour adultes et enfants...



La bibliothèque, c'est aussi des animations, Bébé-livres, un mardi sur deux de 10h30 à 11h30, l'accueil des classes de maternelle et de primaire une fois par mois, une intervention à la crèche de Saône une fois par mois, deux films documentaires dans l'année, un en novembre et un en mai, un atelier d'écriture, des expositions, des ateliers récréatifs pendant les vacances scolaires, un moment Contes de Noël.....

Une équipe de bénévoles dynamique et motivée travaille dans une bonne ambiance pour répondre au mieux aux demandes du public et faire vivre la bibliothèque.

Si vous souhaitez nous rejoindre, nous serons heureux de vous accueillir. Nous avons besoin de personnes pour assurer des permanences (temps d'ouverture au public), pour venir compléter l'équipe des 3 bénévoles qui assurent les séances de Bébé-livres et pour d'autres tâches comme couvrir les livres, ranger les livres.....

Si vous avez un peu de temps à nous consacrer, n'hésitez pas à prendre contact avec nous :

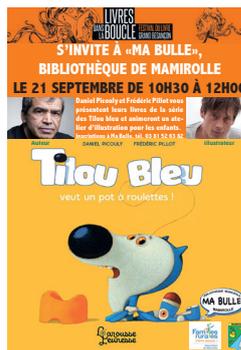
Tél. 03 81 52 63 82

**mail : bibliotheque.mamirolle@gmail.com
ou directement à la bibliothèque.**

Ce premier contact ne vous engage à rien.

Peggy Ruffin, Responsable Bibliothèque

« Livres dans la Boucle » à Mamirolle !



Dans le cadre du festival littéraire du Grand Besançon, la bibliothèque « Ma Bulle » recevra

le samedi 21 septembre de 10h30 à 12h00,

l'auteur Daniel Picouly et l'illustrateur Frédéric Pillot.

Ils nous présenteront leur nouvelle série de livres « Tilou Bleu » chez Larousse Jeunesse pour les enfants de 3 à 6 ans.

Daniel Picouly et Frédéric Pillot n'en sont pas à leur première collaboration, ils avaient déjà travaillé ensemble sur la série « Lulu Vroumette » chez Magnard Jeunesse, une petite tortue à qui il arrive plein d'aventures.

Tilou Bleu est un personnage plein d'imagination et un peu têtu qui, comme tous les enfants de son âge, va vivre des moments clés qui vont l'aider à grandir : le coucher, le pot, l'école, les vacances...

Le 21 septembre, Daniel Picouly et Frédéric Pillot nous parleront de ce Tilou Bleu et un atelier autour de l'illustration sera proposé.

Pour plus de renseignements et pour l'inscription à l'atelier, vous pouvez vous adresser à la bibliothèque, par téléphone au 03 81 52 63 82, par mail bibliotheque.mamirolle@gmail.com ou directement à l'accueil.

Peggy Ruffin, Responsable Bibliothèque

Fête du village et vide grenier

La fête du village et le vide grenier organisés par le Comité d'Animation se dérouleront le

8 septembre 2019

Le vide grenier commencera à 6 h00, les réservations pourront être faites auprès de

Catherine Mairiot
Tél 03 81 55 84 26



Nous aurons le manège « le petit lutin », le toboggan gonflable et d'autres distractions... pour la fête du village.

Comme d'habitude une petite restauration et une buvette vous seront proposées.

Venez nombreux. Merci.

Le Comité

La chorale Au Fil des Chants vous attend

La saison 2019-2020 va commencer. Notre chorale qui a vu cette année son effectif progresser (en nombre et en qualité) va reprendre ce mois-ci son activité avec un nouveau programme et des ambitions nouvelles. Ceux et celles d'entre vous qui ont assisté le 15 juin dernier au concert pour la fête de la musique à Mamirolle ont pu mesurer l'enthousiasme et la joie de se retrouver des choristes.

Après avoir reçu le Chœur du Haut Doubs à Trepot le 31 mars, ce sont Les Chœurs de Venues qui nous ont rendu visite le 15 juin à Mamirolle. Ces deux manifestations ont été l'occasion pour les P'tits Chœurs des Chants de l'Hôpital du Grosbois de faire leurs premières sorties en public.



Pour clôturer cette saison, Au Fil des Chants s'est fait une place de choix le 21 juin dans le programme de la fête de la musique de Besançon.

Les répétitions ont lieu depuis le mois de Janvier à l'ENIL salle Dornier le mardi de 20 h 00 à 22 h 00. Marie-Line AUBRY, le chef de chœur, et les choristes de l'an dernier vous accueilleront avec plaisir dans une ambiance chaleureuse.

La reprise aura lieu le

**Mardi 11 septembre à 20 h 00
à l'ENIL - Salle Dornier -
Mamirolle**

Les premières séances vous permettront de vous essayer au chant et de voir si le répertoire proposé (chansons contemporaines et modernes) vous convient. La connaissance de la musique n'est pas un obstacle. Bonne humeur et assiduité sont les atouts qui vous permettront de vous fondre dans ce groupe de passionnés.

Si vous le désirez, vous pourrez obtenir des renseignements au cours du forum des associations qui aura lieu le 7 septembre à la salle des fêtes de Mamirolle de 10h à 12h ou en téléphonant au 03 81 60 33 03 ou au 06 88 01 95 57.

Alain Bastaert

L'Atelier Création reprend ses activités

L'Atelier Création de Mamirolle reprend ses activités **mardi 10 septembre à 14 heures en salle 2 de l'ancienne mairie**. Cet atelier se déroulera tous les mardis dans cette même salle de 9h à 12h et de 14h à 17h, chaque séance se termine par un goûter convivial.



La saison débutera avec du cartonnage, initié par Martine Tisserand qui nous propose de nouvelles confections toujours très attrayantes. Nous poursuivrons avec la poterie avec Jeannine Eckert comme tutrice (cette proposition est encore à l'étude) et nous aurons à cœur de continuer nos activités actuelles (réfection de couvertures et confection de pieuvres pour les prématurés du service de Besançon), aquarelles, peintures sur bois, sur soies, sur tissus, confection de tabliers afin d'enrichir notre stock restant pour pouvoir proposer à nouveau une vente future, tout en se faisant plaisir personnellement.

Une sortie annuelle est proposée au sein de l'atelier au printemps (cette année, Dole était à l'honneur), mais rien ne se fait de manière imposée et l'atelier est ouvert à toutes propositions, que ce soit du point de vue des créations comme des propositions de sortie.

Si vous voulez nous rejoindre, n'hésitez pas... Vous serez accueilli(e)s avec sourires et plaisir ! Pour tout renseignement, rendez-vous au Forum des Associations le 7 septembre ou contactez Michelle Bertrand au 06.75.95.15.76.

Michelle Bertrand, référente

Reprise des activités de La Mancine

La Mancine reprend ses activités à partir du lundi 9 septembre. Les nouveaux licenciés ont deux semaines d'essais pour appréhender la gymnastique ou le tir à l'arc.

Il y a du changement pour l'inscription cette année une seule date à retenir:

Samedi 05 octobre 2019

**PERMANENCE INSCRIPTION
au gymnase de Mamirolle
de 9h00 à 12h00**

avec le dossier dûment complété.

Attention, seuls les dossiers complets seront acceptés.

Pièces à fournir :

- Photo d'identité
- Certificat médical ou questionnaire de santé
- Totalité des règlements par chèque
- Fiche d'inscription complétée (possibilité de la télécharger sur le site de La Mancine).

Nous serons présents **le samedi 20 septembre à Besançon** pour participer aux Boucles du Don.

L'Assemblée Générale de l'Association aura lieu le 27 septembre 2019 à 20h30.

Les Portes Ouvertes de la section Initiation que nous avons organisées le 11 juin 2019 nous ont permis de sauver la section.

3 nouveaux animateurs se sont proposés pour encadrer une douzaines de bambins. C'est une grande satisfaction



pour nous.

Encore merci à Lucie, Mathilde, Aline et Myriam pour leur aide précieuse et bonne route à la nouvelle équipe.

Denis Rognon, Président

Jardin'âge, jardin intergénérationnel

A l'initiative de Thibaut Anzalone, responsable du service animation à l'Ehpad de Mamirolle, en collaboration avec Hélène Bouvard, directrice des Francas, un espace jardin'âge a été créé à l'Ehpad proposant aux enfants et aux résidents une activité intergénérationnelle soutenue par M. Foucard, directeur de l'établissement.



Ce jardin'âge a permis aux enfants de planter courgettes, salades, tomates, choux, potirons, oëillettes d'Inde, menthe, thym et persil sous les conseils avisés des résidents ravis. «*Notre projet a pour objectif d'insuffler l'énergie débordante des petits aux plus âgés en contribuant à un bien vivre ensemble, en favorisant la transmission du savoir. Le jardinage est le point de départ de ce projet qui permettra d'aborder bien d'autres thèmes comme le rapport à la nature, l'alimentation saine, l'éveil des sens, la créativité, etc.*» déclare Thibaut qui, avec son équipe, s'est chargé de préparer la terre et de l'enrichir afin d'accueillir les plantations des petits jardiniers en herbe qui viendront régulièrement partager et entretenir leur jardin'âge avec les résidents et constater son évolution.

Le fruit de leur travail débouchera sur un repas qu'ils réaliseront avec leurs produits dans la cuisine thérapeutique de l'Ehpad et qu'ils partageront avec leurs aînés, toutes générations confondues.

Françoise Seuret, ER

Info radar

Les relevés ont été effectués dans la Grande rue, sens montant, 50m avant le plateau ralentisseur du carrefour avec la rue du Champ de la Pierre.

Nous avons noté environ 700 véhicules par jour.

Les résultats se sont améliorés depuis la réfection de la grande rue. Nous avons près de 80% de vitesses excessives et les résultats donnent 47,6%.

Cela signifie que près de la moitié des conducteurs seraient encore à verbaliser!

Malgré les ralentissements obtenus grâce à la rénovation de la rue et à l'argent du contribuable, les comportements ne changent pas.

A quelques pas du ralentisseur, près de 8% de passages à plus de 60km/h.!

Et les inconscients qui se permettent de passer à plus de 80km/h ! Nous en avons relevé 20 en quinze jours !



Toujours la même conclusion, hélas ! Comportements à revoir...

Ernest Coppola

Les Rendez-vous du SDIS le 28/09/19

Trois événements majeurs pour le Service Départemental d'Incendie et de Secours du Doubs auront lieu

le samedi 28 septembre 2019 sur les communes de Saône et Mamirolle

- La prise de commandement officielle du nouveau chef du centre de Saône-Mamirolle ;
- L'inauguration de son atelier automobile départemental ;
- L'inauguration de sa plateforme logistique départementale.

Nouveau chef de centre pour les sapeurs-pompiers de Saône-Mamirolle

La cérémonie de prise de commandement du nouveau chef du centre d'incendie et de secours de Saône-Mamirolle aura lieu à

**9 h 45, au centre d'incendie et de secours,
rue du Cheneau Blond à Saône.**

De plus, un après-midi « portes ouvertes » est organisé, avec différentes démonstrations, notamment en secours routier et incendie.

Le centre de Saône-Mamirolle regroupe environ 30 sapeurs-pompiers volontaires, qui ont assuré 580 interventions en 2018.



Inauguration de deux bâtiments majeurs du SDIS à Mamirolle

Les inaugurations des nouveaux locaux de l'atelier départemental et de la plateforme logistique auront lieu successivement à

10 h 45 et à 11 h 30 à Mamirolle

Un après-midi « portes ouvertes » est également organisé sur ces deux sites à partir de 14 h. Au programme : présentation de véhicules, de matériels, visite des locaux, expositions de tenues et véhicules anciens.

Site logistique de première importance, l'atelier départemental assure l'entretien et la réparation des véhicules et des moyens du SDIS 25.



Les locaux sont installés rue de l'industrie à Mamirolle depuis 1998. Ils ont fait l'objet d'importants travaux de restructuration et d'extension entre septembre 2018 et septembre 2019, afin d'améliorer la prise en charge des véhicules poids lourds et des échelles aériennes.

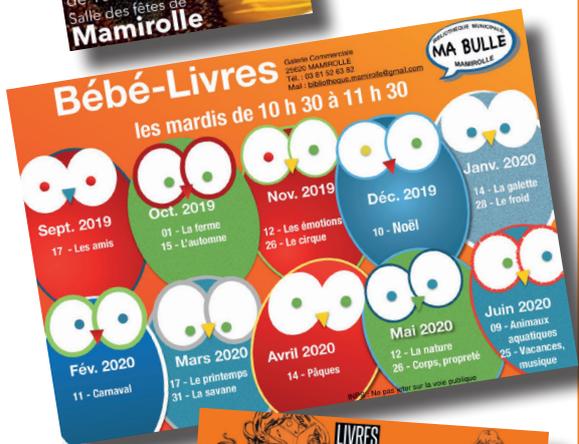
La plateforme logistique départementale est, quant à elle, une construction complète, bâtie rue des Quatre-Vents à Mamirolle. Elle remplit quatre fonctions essentielles :

- la gestion du stock d'habillement pour l'ensemble des sapeurs-pompiers du Doubs ;
- la gestion centralisée du matériel : réception, inventaire, livraison dans les différents sites du département ;
- la maintenance, en interne, du matériel : réparations et contrôles des équipements de protection individuelle, des matériels électriques et des petits matériels (explosimètre, détecteurs de gaz...);
- la réserve départementale des engins.





Agenda



Renseignements Mairie

Horaires d'ouverture au public

Lundi, mardi, jeudi, vendredi..... 10h à 12h
 Mercredi 10h à 12 h et 14h à 16h
 Samedi (semaines impaires)..... 9h à 12h

Coordonnées de la mairie

Téléphone 03 81 55 71 50
 Fax 03 81 55 74 61
 Mail..... mairie@mamirolle.com
 Blog <http://mamirolle.over-blog.fr>
 Site www.mamirolle.info

Allo urgence mairie 07 85 47 80 78

MAMIROLLE Actus

Directeur de publication : D. Huot
 Responsable de rédaction : F. Martin
 Equipe de rédaction : N. Anzalone - C. Bourgoin
 S. Seyer - C. Manganoni
 Correcteurs : N. Léchine - J. Duquet



Les jeudis 12 et 26/09/19

Les jeudis 05 et 19/09/19

- 02/09/19 - Rentrée des classes Groupe Scolaire Brenet
- 06 et 20/09/19 - Sur le marché Ludothèque La Toupie 9h00 - 11h30 - Salle du périscolaire
- 07/09/19 - Forum des Associations Commune de Mamirolle 10h00 - 12 h 00 - Salle des fêtes
- 08/09/19 - Fête du village et vide-grenier..... Comité d'Animation 9h00 - 18h00 - Autour de la salle des fêtes
- 17/09/19 - Les amis Bébé-livres 10h30 - 11h30 - Bibliothèque «Ma Bulle».
- 21/09/19 - Daniel Picouly et Frédéric Pillot..... «Ma Bulle» 10h30 - 12h00 - Bibliothèque Municipale «Ma Bulle»

Familles Rurales, Association de Mamirolle vous propose différentes activités :



ACTIVITÉS MANUELLES

- Atelier Création (peinture, travail artisanal, décoration..)
- Atelier Couture (travail de réalisation d'un habit à travers les différentes étapes...)
- Atelier «Échanges de savoir-faire en cuisine» (découverte des recettes des uns et des autres).

ACTIVITÉS CULTURELLES

- Chorale «Au Fil des Chants» (chants modernes).
- Chorale «Sopralti» (Choeur de Femmes au répertoire plus classique).

ACTIVITÉS PHYSIQUES

- Gym, Pilate et Stretching, pour une remise en forme totale (pour adultes) - Nouveau professeur.
- Step - Abdo-Fessiers pour adultes.
- Yoga -Bien-être - Nouveau professeur, nouveau jour et nouvel horaire : le mercredi à 18h45

ACTIVITÉS ENFANTS

- Danse et Step, entre douceur et énergie,
- Théâtre pour enfants, atelier qui peut repartir s'il y a assez de participants.

Et, aussi :

La Ludothèque «La Toupie» qui propose des animations autour du jeu à l'école, au centre commercial et autres, «Ma Bulle», bibliothèque municipale de Mamirolle qui propose de nombreuses animations, lectures, rencontres...

L'Association Familles Rurales propose également des animations ponctuelles aux familles à travers des soirées jeux et collabore à des événements avec d'autres associations.

Si vous avez envie de vous investir, de proposer une activité, n'hésitez pas à nous contacter : afr.mamirolle@wanadoo.fr

Rendez-vous au forum des Associations le 7 septembre à la salle des Fêtes de Mamirolle à partir de 10h00.